

MINISTERE DE LA CULTURE

MINISTERE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 23 février 2018 N°176

Découverte par la douane d'une œuvre d'Edgar Degas volée en 2009 et appartenant aux collections nationales

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, et Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, se félicitent de la découverte par les douaniers de Marne-la-Vallée d'une œuvre d'Edgar Degas, *Les Choristes*, dissimulée dans la soute à bagages d'un bus. Cette composition, réalisée par l'artiste en 1877, avait été volée en 2009 à Marseille, dans les locaux du Musée Cantini, qui avait accueilli le tableau prêté par le musée d'Orsay. L'enquête menée après ce vol par l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels (OCBC) n'avait malheureusement pas permis de retrouver l'œuvre.

Le vendredi 16 février, les agents de la brigade des douanes de Marne-la-Vallée ont contrôlé un bus stationné sur l'aire d'autoroute de Ferrières-en-Brie, en Seine-et-Marne. Ils ont découvert à cette occasion dans une valise une œuvre portant la signature « Degas », pour lequel aucun des passagers ne s'est identifié comme propriétaire. Les douaniers ont alors saisi le tableau et sollicité l'expertise du musée d'Orsay afin d'en confirmer l'authenticité. Les premiers éléments de l'expertise permettent d'affirmer qu'il s'agit bien de l'œuvre recherchée.

Dans une conversation avec Daniel Halévy, Degas a dit que ce pastel représentait une scène de l'opéra Don Juan. Seule œuvre de Degas inspirée d'un opéra ne figurant pas de danseuses, *Les Choristes* montrerait le final du chœur du premier acte, qui célèbre les fiançailles de Masetto et de Zerlina

Egalement intitulé *Les Figurants*, cette œuvre est un monotype, procédé d'estampe qui se situe à mi-chemin entre peinture et gravure. L'artiste a réalisé une composition à l'encre, apposée au pinceau sur une plaque de métal, avant de faire passer cette plaque sous presse. Cette technique ne permet de tirer qu'une seule bonne épreuve de la composition ainsi exécutée, que Degas a, ici, reprise au pastel, associant la vivacité des couleurs de ce médium, travaillées en un camaïeu maîtrisé de rouges, d'oranges et de jaunes, au fond sombre qui en rehausse l'éclat par contraste.

Degas a commencé à faire des monotypes vers 1876-1877 et les expose rapidement. Les Choristes ont été présentés à l'exposition impressionniste de 1877 et ne sont pas passés inaperçus aux yeux des critiques, qui en ont souligné tant le réalisme cruel que la mise en page audacieuse. Les Choristes sont entrés dans la collection de Gustave Caillebotte dès avant l'exposition impressionniste de 1877, et dans les collections nationales françaises à la faveur du legs Caillebotte en 1894.

Françoise Nyssen se réjouit de « cette heureuse redécouverte d'une œuvre précieuse appartenant aux collections nationales, dont la disparition représentait une lourde perte pour le patrimoine impressionniste français, et rend hommage à l'action de la douane, complémentaire dans la lutte contre le trafic de biens culturels sous toutes ses formes de celle des services patrimoniaux du ministère de la Culture ».

La ministre de la Culture rappelle que 2017 fut l'année du centenaire de la mort de Degas et que l'exposition *Degas Danse Dessin. Hommage à Degas avec Paul Valéry* se termine ce dimanche et aura accueilli au musée d'Orsay plus de 400 000 visiteurs. Enfin, elle annonce que le pastel des *Choristes* aura une place toute particulière dans l'exposition *Degas à l'Opéra* programmée au musée d'Orsay en septembre 2019 (du 23 septembre 2019 au 19 janvier 2020).

Gérald Darmanin a salué « la vigilance constante de la douane dans la lutte contre le trafic de biens culturels et son engagement dans la protection du patrimoine culturel ». Il a par ailleurs ajouté « en 2018, année européenne du patrimoine culturel, la mobilisation des douaniers se poursuivra et nous travaillerons à faire aboutir un dispositif européen de contrôle renouvelé ».

En 2016, la douane française a traité, sur l'ensemble du territoire, 71 affaires portant sur des biens culturels et saisi plus de 10 000 objets d'art, notamment des monnaies anciennes et des objets archéologiques.

En octobre 2017, huit antiquités égyptiennes de plus de 3000 ans, découvertes par les douaniers de la Gare du nord dans les bagages d'un résident britannique, ont été restituées aux autorités égyptiennes. En juillet 2015, ce sont les douaniers de Calvi qui avaient intercepté à bord d'un voilier un tableau de Picasso intitulé *Tête de jeune fille* en partance pour la Suisse, et restitué aux autorités espagnoles en concertation avec le ministère de la Culture.

De même, la douane lutte contre le trafic de biens culturels en provenance des zones sensibles, susceptibles de financer le terrorisme. En mars 2016, les douaniers de Roissy avaient saisi deux bas-reliefs en marbre des XIVème et XVIème siècles, identifiés comme tels avec l'aide des conservateurs du musée du Louvre et probablement issus du pillage du patrimoine syrien.

Retrouvez la vidéo en cliquant ici

Ainsi que les photos

Contacts presse:

Ministère de la Culture (service presse) : 01 40 15 83 31 service-presse@culture.gouv.fr Cabinet de Gérald DARMANIN : 01 53 18 45 03 - presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr